



LE NIGERIA S'EST DEBARRASSE DE TOUTES SES MINES ANTIPERSONNEL CONNUES

Genève, le 20 Juin 2011 - Le Nigeria est à présent le dernier pays à avoir déclaré avoir déminé toutes ses zones affectées en vertu de ses obligations au titre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ou Convention d'Ottawa.

«Le Nigeria est fier de déclarer aujourd'hui qu'il est convaincu avoir détruit toutes les mines antipersonnel dans les zones sous sa juridiction ou son contrôle où des mines antipersonnel ont été déployées de manière certaine ou probable, conformément à l'article 5 de la Convention », a déclaré M. Kayode Laro de la mission du Nigeria auprès des Nations Unies à Genève.

La déclaration du Nigeria est intervenue le premier jour des réunions des comités permanents de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel qui se déroulent du 20 au 24 Juin à Genève. Elles sont considérées comme l'une des réunions les plus importantes des diplomates et des experts sur les mines terrestres. Plus de 400 experts représentant plus de 100 États et des dizaines d'organisations internationales et non gouvernementales sont présents.

Les efforts du Nigeria pour s'acquitter de ses obligations de déminage ont impliqué la mise en œuvre d'études topographiques de plus de 150.000 kilomètres carrés dans 11 états. Un total de 820 mines antipersonnel, 325 mines anti-véhicules et 17 516 autres explosifs dangereux ont été détruits.

« Le fait que le principal défi du Nigeria concernait des munitions non explosées montre toute la valeur de cette convention pour garantir que non seulement les mines terrestres mais aussi tous les autres restes explosifs de guerre soient traités par les pays touchés », a ajouté Kayode Laro.

Il faut noter plus spécifiquement que, pour l'accomplissement de ses obligations, le Nigeria a bénéficié d'une capacité locale de déminage. «Alors que beaucoup d'efforts dans le monde de déminage sont gérés par des organisations occidentales, nous tenons à faire savoir qu'il existe une expertise importante à ce niveau au Nigeria et que cette capacité est disponible pour tout autre Etat ou acteur intéressé", a déclaré le représentant.

Le Nigeria passe maintenant à la préparation d'une déclaration formelle d'achèvement qui sera présentée à la communauté internationale lors de la onzième Réunion de la Convention des États parties qui se déroulera à Phnom Penh, Cambodge, du 28 novembre à 2 décembre 2011.

Avec le Nigeria ayant terminé son programme de déminage, il reste à présent à 17 États parties parmi les 54 qui ont initialement signalé des zones minées à terminer le nettoyage des zones concernées.

La Convention sur les Mines Antipersonnel

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel a été adoptée à Oslo, en Norvège, en 1997, et a été signée la même année à Ottawa, au Canada ; elle est entrée en vigueur en 1999. À ce jour,

AP Mine Ban Convention Implementation Support Unit

156 États sont parties à la Convention ; 152 d'entre eux ne possèdent plus de stocks de mines. Au total, plus de 44 millions de mines ont été détruites par les États parties.

###

Pour plus d'informations sur la Convention, Nigeria ou sur les Réunions des Comites écrivez à : ISU@APMineBanConvention.org ou appelez à Laila Rodriguez au +41 (0) 22 906 1679.